

## Les migrations résidentielles dans le département du GERS (32)

- Plus d'arrivées dans le Gers que de départs
- Six entrants sur dix viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les retraités
- Installations plus nombreuses à l'est du département
- Des échanges internes favorables au PETR Pays Portes de Gascogne

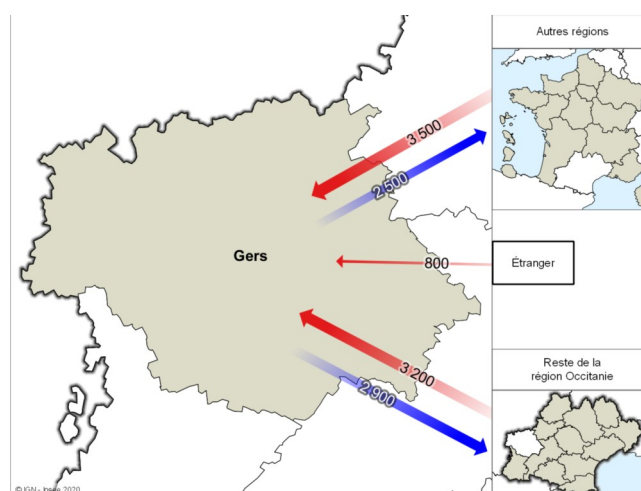
### Impact fort des migrations résidentielles sur la population

Durant l'année 2016, 7 500 personnes viennent s'installer dans le département du Gers, dont 800 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 188 000 personnes) s'élève à 36 habitants pour 1 000, le 3<sup>e</sup> taux le plus élevé de la région, juste derrière la Haute-Garonne.

Dans le même temps, 5 400 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (8<sup>e</sup> rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 300 personnes. En volume, il reste limité. Mais rapporté à la population moyenne du département, cela place le Gers au 2<sup>e</sup> rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (7,0 pour 1 000).

### Flux résidentiels entre le département du Gers, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

### Quatre entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 3 200 viennent d'un autre département de la région (dont 2 000 de la Haute-Garonne). Cela représente quatre entrants sur dix, une proportion médiane parmi les départements de la région. La Nouvelle-Aquitaine est la principale région d'échanges : 18 % des nouveaux arrivants en sont originaires.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Gers, selon le territoire de provenance		
Occitanie	3 200	42 %
Nouvelle Aquitaine	1 300	18 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 200	29 %
Étranger	800	11 %
Ensemble	7 500	100 %

Source : Insee - recensement de la population 2017

Les entrants s'installent majoritairement dans la communauté d'agglomération (CA) Grand Auch Cœur de Gascogne et la communauté de communes (CC) de la Gascogne Toulousaine.

<b>Destination des nouveaux arrivants</b>		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Gers, selon l'EPCI d'installation		
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	1 300	18 %
CC de la Gascogne Toulousaine	1 000	14 %
Autres EPCI du Gers	5 200	68 %
Ensemble des EPCI	7 500	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

### Un département très attractif pour les retraités

Les arrivants dans le Gers sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 7 500 personnes nouvellement installées (40 %), 17 % des arrivants se déclarent retraités au moment du recensement, un poids qui est 1,4 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 28 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et seulement 8 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins représentés parmi les arrivants en activité (18 % dans le Gers contre 24 % dans l'ensemble des départements de la région).

### Plus de la moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 5 400 personnes qui quittent le Gers en 2016, plus de la moitié restent en Occitanie (54 % soit le 6<sup>e</sup> rang des départements de la région).

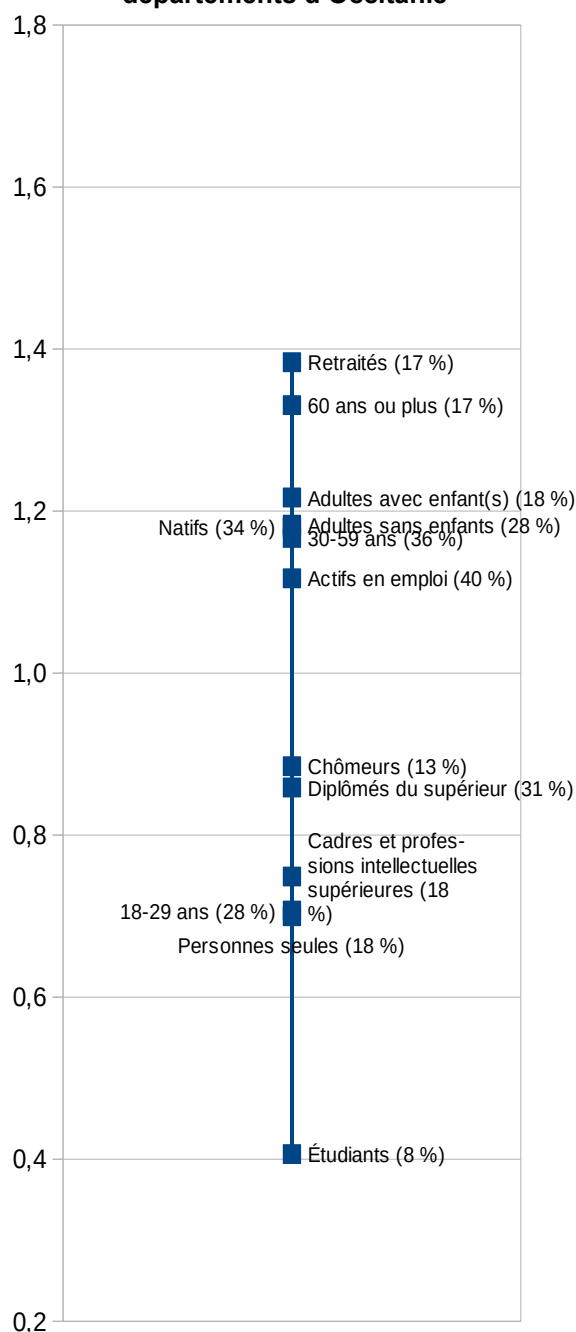
Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Mais les retraités représentent tout de même 11 % des sortants, une proportion plus élevée que dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins nombreux parmi les sortants qu'ailleurs (15 % contre 23 %).

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans le Gers (17%) est supérieure de 38 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rappel égal à 1,38).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017

### Profils comparés des nouveaux arrivants dans le Gers et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



## **De plus, 3 800 Gersois changent d'EPCI de résidence**

Les mobilités résidentielles au sein du Gers sont également importantes. En 2016, 3 800 habitants déménagent au sein du département du Gers en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 22 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Gers, départs du Gers ou déménagements au sein du Gers avec changement d'EPCI).

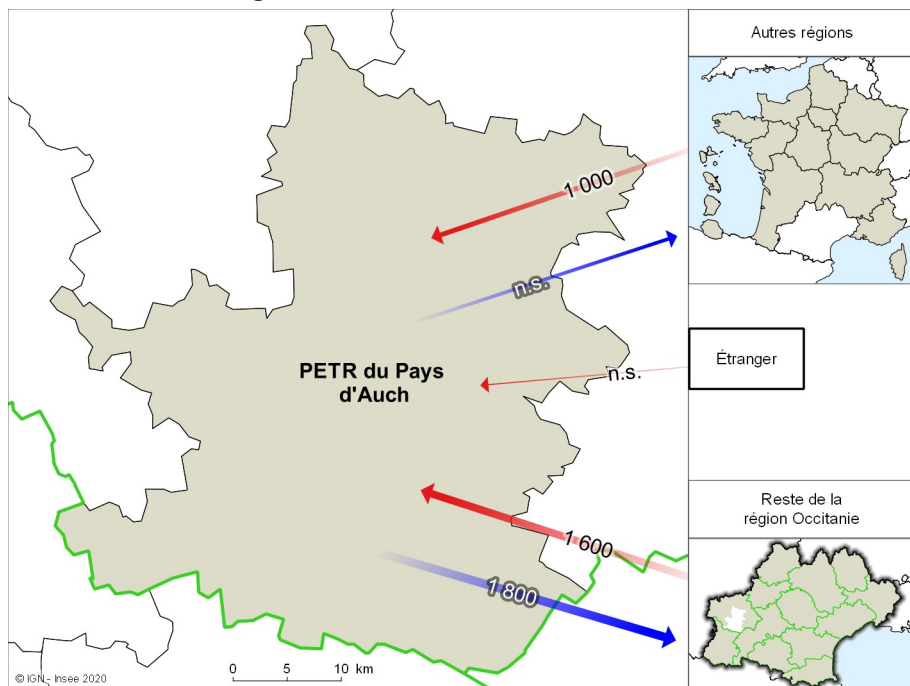
Le département du Gers comprend sept territoires de projet. Il s'agit de la communauté d'agglomération (CA) du Grand Auch Cœur de Gascogne incluse dans le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Auch, du PETR Pays Portes de Gascogne, du PETR Pays d'Armagnac et d'une partie du PETR du Pays du Val d'Adour (principalement situé dans les Hautes-Pyrénées) et du PETR Adour-Chalosse-Tursan. Une commune est en outre rattachée au PETR Garonne Quercy Gascogne principalement situé dans le Tarn-et-Garonne.

Les principaux flux se situent sur les territoires du PETR du Pays d'Auch et du PETR Pays Portes de Gascogne, plutôt en faveur de ce dernier qui bénéficie également d'arrivées plus nombreuses depuis Toulouse Métropole.

**Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Gers**

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.

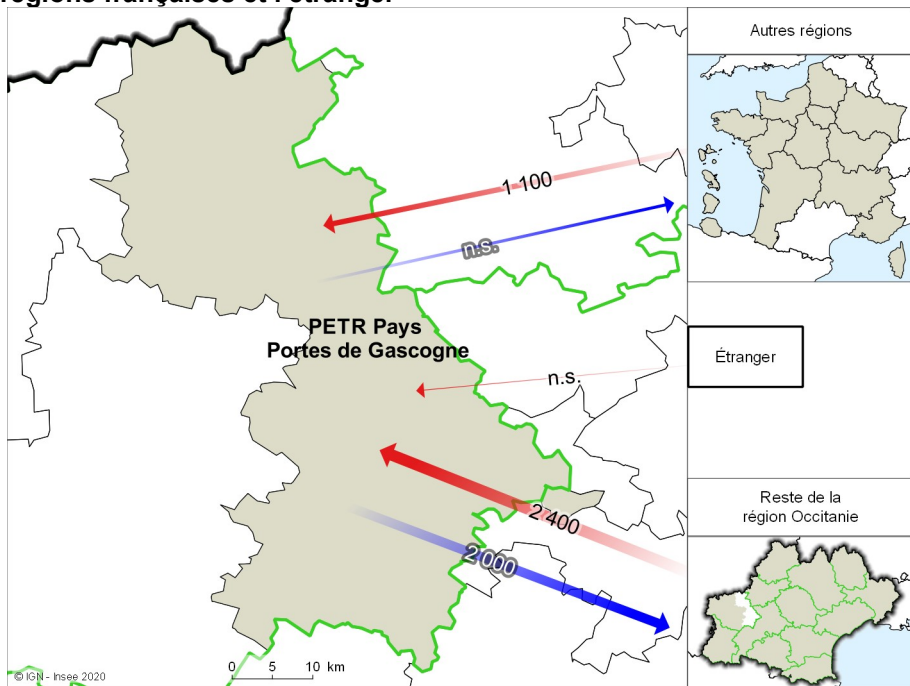
**Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays d’Auch, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

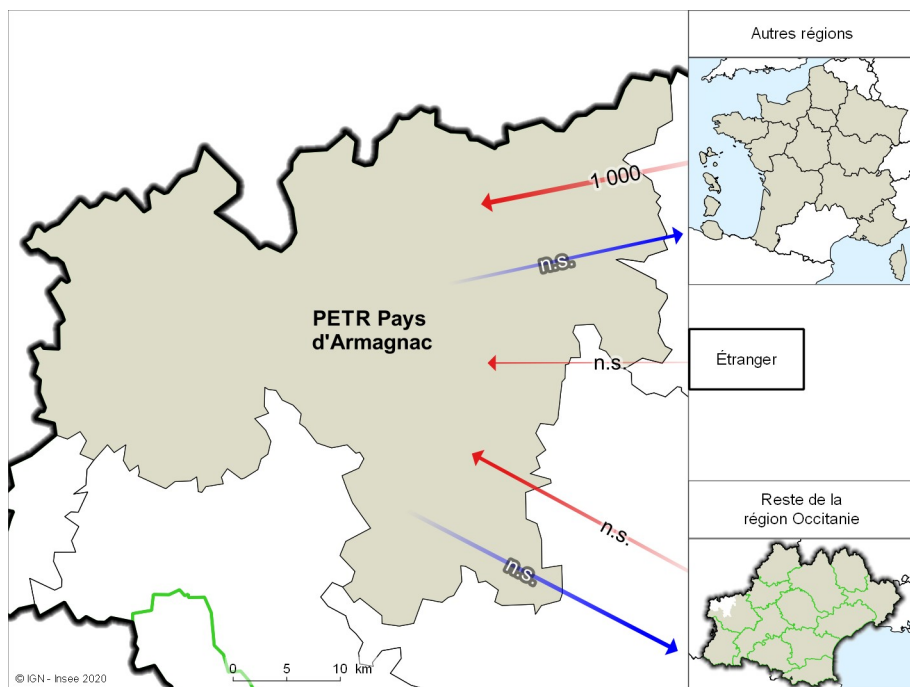
**Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Pays Portes de Gascogne, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

**Figure 3 – Flux résidentiels entre le PETR Pays d'Armagnac, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger**



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017